

École Normale Supérieure de Lyon

Second concours – Filières universitaires – Session 2025

Rapport sur l'épreuve orale de chimie

Examineur : Bruno Sécordel

L'épreuve orale de chimie, affectée d'un coefficient 5 lorsqu'elle est choisie comme épreuve majeure, ou 4 en tant qu'épreuve mineure, se déroule sous la forme d'une série d'exercices proposés successivement. Ceux-ci sont à traiter au tableau, sans préparation préalable, pendant une durée de 45 minutes, en interaction continue avec l'examineur.

En amont du concours, les candidats doivent transmettre aux services organisateurs un curriculum validé par leurs responsables de formation. Ce document recense les connaissances et compétences acquises au cours du cycle engagé dans l'enseignement supérieur, et constitue le socle de référence pour la conception des sujets.

Il est donc essentiel que le curriculum reflète fidèlement le contenu effectivement abordé durant la formation. Toute notion qui y figure est considérée comme maîtrisée ou, à tout le moins, connue du candidat. À cela s'ajoute l'exigence implicite d'une solide maîtrise des fondamentaux du programme de lycée, en particulier pour les parcours dans lesquels la part de chimie est plus restreinte. Les sujets visent à couvrir un large spectre de la discipline, tant sur le plan conceptuel qu'expérimental (lecture de protocoles, discussion de méthodes analytiques, etc.). Il est de ce fait vivement déconseillé de faire l'impasse sur certaines thématiques ou sur les aspects pratiques, car cela peut nuire à l'équilibre et à la qualité globale de la prestation, même si d'autres parties sont bien maîtrisées.

Les profils des candidats étant variés — issus de cursus universitaires généralistes, spécialisés ou encore orientés vers des thématiques plus appliquées —, des différences de contenu en chimie peuvent exister d'un parcours à l'autre. Toutefois, tous les candidats admissibles doivent se considérer et sont considérés comme de véritables candidats à l'admission, quel que soit leur cursus d'origine, celui-ci n'entrant en aucun cas dans les critères d'évaluation.

Quelques conseils peuvent permettre d'aborder l'épreuve dans de meilleures conditions : lire et commenter les données à voix haute, expliciter ses hypothèses,

structurer ses raisonnements sont autant de leviers pour instaurer un dialogue avec l'examineur. Cette dynamique interactive permet d'évaluer la capacité du candidat à articuler réflexion critique et organisation intellectuelle, des compétences essentielles dans le cadre de cette épreuve.

Enfin, les questions posées au cours de l'entretien — qu'elles concernent la compréhension théorique d'une notion, l'interprétation d'un résultat ou la discussion d'une valeur numérique — s'inscrivent dans une logique d'aide à la construction des raisonnements. Elles visent à guider la réflexion et à approfondir l'analyse, en fonction du niveau de maîtrise manifesté. Être confronté à une question difficile, voire rester sans réponse à un moment de l'échange, n'est nullement rédhibitoire : cela fait partie intégrante du processus, et peut parfois même mettre en valeur les qualités d'un candidat dans sa manière d'aborder une situation inconnue.

Seul un candidat a choisi de présenter un oral de chimie, en épreuve mineure, cette année. Issu d'un cursus ayant pourtant peu comporté de notions de chimie, celles-ci se sont révélées pour autant parfaitement maîtrisées, avec spontanéité, organisation et pédagogie dans leur restitution, dans le cadre d'un échange affirmé et productif. Le jury tient à féliciter ce candidat et lui souhaiter tout le meilleur dans la poursuite de son cursus universitaire.